COMMISSION EUROPEENNE

Bruxelles, 1.7.2015
C(2015) 4577 final

Monsieur le Président,

La Commission remercie l'Assemblée nationale pour son avis sur le Programme de travail de la Commission pour 2015 {COM (2014) 910 final}.

La Commission se réjouit du soutien de l'Assemblée nationale aux priorités du Programme de travail, notamment l'ambition de la Commission de réorienter l'Union européenne vers la croissance et l'emploi.

La Commission a présenté le 13 janvier 2015 une proposition de règlement sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques ainsi qu'une Communication pour une meilleure utilisation de la flexibilité offerte par les règles existantes du Pacte de stabilité et de croissance. Suite à l'accord entre les colégislateurs au cours du trilogue du 28 mai 2015 le règlement devrait être adopté prochainement afin que le Fonds puisse être opérationnel à partir du 1er septembre 2015. La Commission partage le souhait de l'Assemblée nationale que le Plan d'investissement puisse bénéficier de moyens supplémentaires. En plus des 21 milliards d'euro provenant du budget de l'UE et de la Banque européenne d'investissement, d'autres contributions publiques et privées sont encouragées, et un examen favorable pour l'évaluation des finances publiques dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance leur est réservé.

La Commission encourage également les Etats membres à stimuler l'investissement au niveau national, ainsi qu'à poursuivre les réformes structurelles et l'assainissement des finances publiques. Afin de permettre des échanges plus approfondis avec les Etats membres concernés avant d'émettre des recommandations en mai 2015, la Commission a déjà présenté, le 25 février 2015, son paquet sur la surveillance économique qui comprend des analyses par pays.

Dans ce contexte, la Commission partage l'avis de l'Assemblée nationale que la dimension sociale relève d'une importance majeure. La Commission a présenté le 4 février 2015 une

M. Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS

La Commission prend également note des remarques de l'Assemblée nationale à propos des négociations sur l'Accord de libre-échange avec les Etats Unis, et aimerait rappeler à cette occasion son engagement pour un accord équilibré qui s'inscrit pleinement dans les orientations politiques de la Commission pour relancer la croissance en Europe tout en sauvegardant les normes sociales et environnementales européennes.

La Commission espère que ces éléments répondront aux points soulevés par l'Assemblée nationale, et se réjouit, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

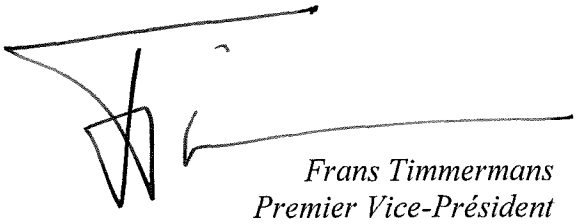

Frans Timmermans
Premier Vice-Président